



**Former et
superviser
les jeunes et
les nouveaux
travailleurs,
c'est payant!**

2^e ÉDITION

You Tube   

Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs

www.jeunesautravail.com

CSST

Avez-vous déjà analysé les lésions professionnelles qui surviennent dans votre entreprise ?

Vous pourriez constater que les employés les plus touchés par les accidents sont les jeunes et les travailleurs nouvellement affectés à un poste. Ces travailleurs sont plus susceptibles que les autres d'être victimes d'un accident au cours de leurs premières semaines de travail.

Chaque année, au Québec, plus de 12 000 jeunes sont blessés, mutilés, tués au travail :

- › 34 accidents par jour ;
- › 2 amputations par mois ;
- › 7 décès par année.

Investir dans la formation et la supervision des jeunes et des nouveaux travailleurs : une démarche intelligente et payante !

Donnez à vos nouveaux employés toute l'information nécessaire pour qu'ils accomplissent leurs tâches de façon efficace et sécuritaire, et ce, dès leur premier jour de travail. En plus d'éviter des coûts inutiles et du temps perdu dans votre entreprise, vous bénéficierez d'une main-d'œuvre efficace et productive plus rapidement. De plus, cela donnera des repères à vos employés et les rassurera, tout en suscitant un sentiment d'appartenance, ce qui créera une meilleure productivité et favorisera la rétention de la main-d'œuvre.

Saviez-vous que les accidents du travail et les maladies professionnelles peuvent entraîner des coûts indirects plus élevés que les coûts directs ?

Parce qu'ils occasionnent :

- une perte de temps le jour de l'accident ;
- des dommages aux installations, aux outils et aux équipements ;
- des heures et des coûts supplémentaires ;
- l'embauche et la formation d'un remplaçant ;
- du retard dans la production ;
- une enquête sur l'accident ;
- le suivi administratif du dossier ;
- de la publicité négative pour l'entreprise ;
- le risque de poursuites judiciaires.





En tant qu'employeur...

vos rôles et vos obligations en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail sont clairs : vous devez gérer efficacement la santé et la sécurité en tenant compte des besoins particuliers des jeunes et des nouveaux travailleurs.

Quelles sont les principales causes d'un accident du travail ?

Un accident ne s'explique pas par un seul facteur, mais bien par une combinaison de plusieurs. Les travailleurs se blessent plus souvent lorsqu'ils :

- exécutent un travail pour lequel ils n'ont pas été formés ;
- manquent de supervision adéquate ;
- utilisent de l'équipement inapproprié ;
- ont une connaissance insuffisante des méthodes de travail, des techniques ou des procédures sécuritaires ;
- sont exposés à plusieurs contraintes (horaires irréguliers, travaux répétitifs, tâches variables, utilisation d'équipements dangereux, manipulation de charges lourdes, etc.).

En quoi les jeunes travailleurs sont-ils différents de leurs aînés ?

- Ils manquent d'expérience et de repères ;
- Ils hésitent à poser des questions, pour faire bonne impression ou par peur d'être jugés ;
- Ils sont peu conscients des risques liés à leur travail ;
- Ils connaissent mal leurs limites et leurs capacités ;
- Ils peuvent prendre des risques inutiles en voulant faire leurs preuves.



Pour partir du bon pied :

Intégrez les jeunes et les nouveaux travailleurs en toute sécurité dès leur premier jour de travail.

Les besoins de formation d'un travailleur qui entre sur le marché du travail ne sont pas les mêmes que ceux d'un travailleur expérimenté.



Étape 1

Planifier l'arrivée du nouvel employé

- Déterminer la nature des tâches à exécuter et évaluer les risques qui leur sont associés en tenant compte de l'expérience et de la formation du travailleur ;
- S'assurer que l'aménagement des lieux, les méthodes de travail et les équipements sont appropriés et sécuritaires ;
- Prévoir et fournir les équipements de protection appropriés ;
- Déterminer les besoins en matière de formation, d'assistance et de supervision pour l'exécution adéquate des tâches en toute sécurité.

Étape 2

Accueillir et sensibiliser à la prévention dès la première journée de travail

- Démontrer que la santé et la sécurité du travail constitue une valeur préconisée par l'entreprise, en montrant le bon exemple ;
- Faire connaître les politiques et les règlements de l'entreprise en matière de santé et de sécurité du travail, et insister sur l'importance de les appliquer ;
- Organiser une visite des lieux et indiquer au passage où se trouvent la trousse de premiers soins, les sorties de secours, les extincteurs, etc. ;
- Informer le travailleur de ses droits et de ses responsabilités ainsi que de ceux de l'employeur ;
- Présenter le nouveau travailleur à son équipe de travail et aux membres du comité de santé et de sécurité ;
- Encourager le travailleur à repérer tout danger et à proposer des solutions ;
- Renseigner le travailleur sur les mesures disciplinaires prises en cas de non-respect des règles ;
- Faire connaître au travailleur la marche à suivre en cas d'accident du travail.



Les jeunes travailleurs...

ont moins d'expérience ; la supervision est donc une partie importante de la prévention des accidents, mais encore faut-il s'assurer que le superviseur possède les outils nécessaires pour assumer son rôle. Il doit constituer un modèle pour eux.

Étape 3

Former et accompagner le travailleur avant de lui confier sa première tâche

Information liée aux tâches à accomplir

- Donner au nouveau travailleur toute l'information nécessaire pour comprendre son travail et l'exécuter de façon efficace et sécuritaire ;
- Faire répéter les instructions au travailleur et lui donner le temps de poser des questions ;
- Exprimer clairement des attentes réalistes.

Méthodes et techniques de travail sécuritaires

- Montrer au travailleur chaque étape de la tâche à accomplir en lui soulignant les dangers et en appliquant les méthodes de travail sécuritaires ;
- Faire exécuter chaque étape de la tâche par le travailleur en supervisant sa démarche et, au besoin, en la lui faisant répéter ;
- Indiquer comment et pourquoi utiliser les équipements de protection ;
- Apprendre au travailleur comment faire les vérifications d'usage avant d'utiliser les équipements ;
- Donner une formation particulière si les tâches l'exigent (SIMDUT, cadenassage, etc.).

Compagnonnage

Associer le jeune travailleur à un collègue expérimenté ayant la sécurité à cœur pour :

- l'accompagner dans l'acquisition de nouvelles compétences ;
- lui transmettre les trucs du métier qui concernent la sécurité ;
- répondre à ses questions ;
- insister continuellement sur l'importance de la santé et de la sécurité du travail ;
- favoriser les échanges intergénérationnels pour assurer le transfert des connaissances en santé et en sécurité du travail.



Il est inacceptable d'affecter un travailleur à une nouvelle tâche sans la moindre formation ni supervision, surtout lorsqu'il possède peu d'expérience.

Étape 4

Superviser : faire le suivi et évaluer

Le rôle du superviseur comporte plusieurs tâches :

- Prévoir des rencontres de suivi;
- Vérifier si le travailleur comprend comment exécuter son travail de façon efficace et sécuritaire;
- S'assurer que les notions de santé et de sécurité du travail sont comprises et appliquées;
- Corriger les mauvaises pratiques de travail ou les comportements dangereux;
- Encourager les comportements sécuritaires;
- Demander au travailleur s'il a des questions.

Comment bien communiquer avec les jeunes travailleurs ?

- Expliquez-leur clairement les comportements que vous attendez d'eux (fixez des limites);
- Encouragez-les à poser des questions;
- Favorisez une approche d'apprentissage par l'exemple et la démonstration (donnez des exemples précis);
- Convainquez-les au lieu de leur dicter des règles.



Fiche d'intégration au travail

Identification du travailleur, de l'étudiant-travailleur ou du stagiaire

Nom :	Fonction :
Date d'entrée en fonction :	Service :
Responsable de l'accueil :	Date d'accueil :
Nom de la personne qui assure le accompagnement :	

Principales tâches à accomplir	Machines, appareils, produits, outils à utiliser	Risques (Brûlure, blessure musculaire, intoxication, chute, écrasement, etc.)	Mesures de prévention	Responsables



Fiche d'intégration au travail



Formations et informations générales

	Responsables	Mesures prises		
		Formation ou information	Supervision en continu par	Suivi ou évaluation
Politique et règles de sécurité		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année
Fonctionnement sécuritaire des machines et des appareils		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année
Procédure d'entretien et de nettoyage des machines, des outils et des appareils		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année
Méthodes de travail sécuritaires		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année
Mesures d'urgence		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année
Port et entretien de l'équipement de protection		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année

Formations particulières

SIMDUT (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année
Procédure de cadenassage		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année
Conduite d'un chariot élévateur		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année
Autres		<input type="checkbox"/> jour / mois / année	Initiales : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> jour / mois / année